

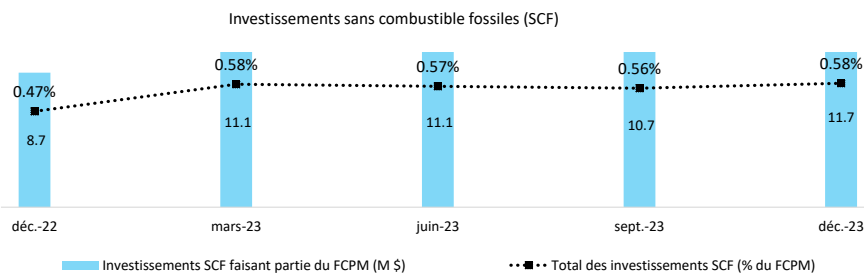
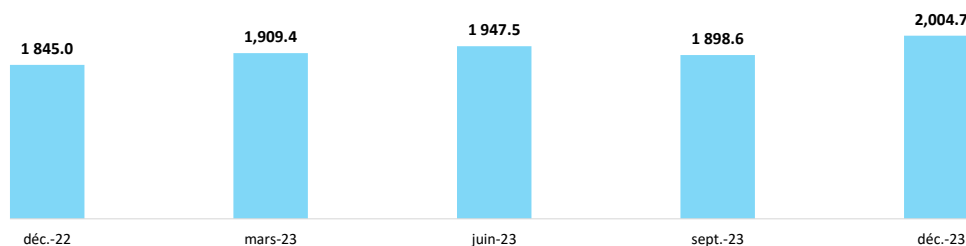
Rapport trimestriel sur le rendement du FCPM - 31 décembre 2023

Le Fonds commun de placement de McGill (le «FCPM») est géré par le Service des placements sous la direction du Comité de placements, un comité du Conseil des gouverneurs.

Énoncé de mission

L'objectif général du FCPM est de préserver (en dollars réels) le capital tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université, y compris le maintien d'un portefeuille à faibles émissions de carbone, afin d'obtenir un rendement total (rendement plus appréciation du capital) suffisant pour fournir une source de revenus fiable et optimale aux bénéficiaires du fonds de dotation et pour couvrir les frais annuels d'exploitation du FCPM.

Valeur marchande (M \$)



Nb de gestionnaires SCF :

2

2

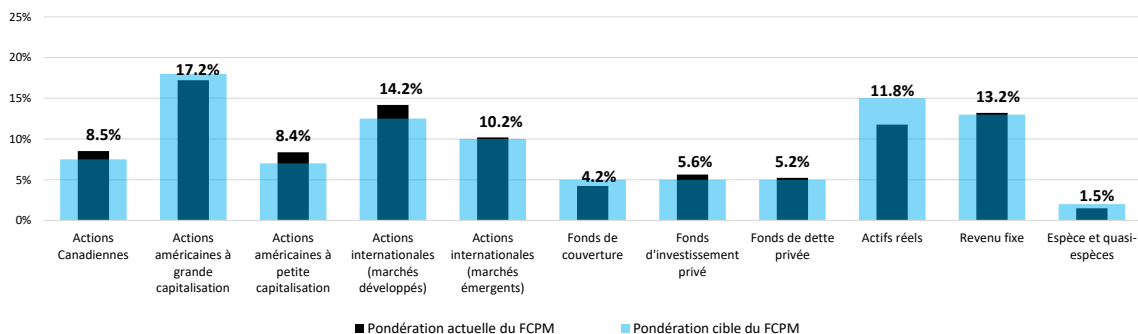
2

2

2

Note: Des allocations de 2,0 M \$ et 1,0 M \$ canadien ont été effectuées au mois de janvier et décembre 2023 respectivement dans un investissement SCF

Répartition de l'actif



Taux de rendement (en %) - 31 décembre 2023

	Trimestre	Rendements annualisés					
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	10 ans
FCPM	6.7	12.5	2.2	5.8	6.4	7.5	7.2
Portefeuille de référence ⁽¹⁾	6.3	12.3	2.7	5.6	6.9	8.4	8.0
Objectif de rendement absolu : 5,10 % + IPC du mois précédent ⁽²⁾	1.3	8.2	10.0	10.0	8.9	8.6	7.8

⁽¹⁾ Pondérations cibles multipliées par le rendement des indices correspondants

⁽²⁾ Différents objectifs de rendement absolu ont été utilisés sur ces périodes, si applicables